

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT

ARTIFICIALISATION DES SOLS

POURQUOI ET COMMENT METTRE EN PLACE UNE GESTION ÉCONOME DU FONCIER ?

PROGRAMME

9 h 00 Accueil

9 h 15

Introduction

Marie-Christine LE QUER

Vice-présidente du Conseil départemental du Morbihan en charge de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement et de la politique de l'eau

Yves GROHENS.

Professeur à l'UBS, président du CSEM

9 h 25

Sols artificialisés et processus d'artificialisation des sols : déterminants et impacts

Laure VIDAL-BEAUDET

Maître de conférence à l'Agrocampus Ouest

Béatrice BECHET

Chercheur à l'IFSTTAR Nantes

10h00

Echanges avec les participants

Animation: Philippe MEROT

Membre du CSEM

10 h 15

Cadre juridique et leviers d'actions pour la maîtrise de l'artificialisation des sols

Jean-François VIC

Avocat, enseignant en droit de l'urbanisme et droit de l'environnement à l'université de Nantes et à l'Université de Bretagne Sud

10 h 50

Echanges avec les participants

11 h 05

Table ronde

Tristan DOUARD

Vice-président de Lorient agglomération, chargé de l'économie, de l'agriculture, des zones d'activités économiques et de l'urbanisme commercial

Sandrine PATEROUR

Etablissement public foncier de Bretagne, directrice des opérations

Cédric PEINTURIER

DDTM du Morbihan, chef du service urbanisme et habitat

Corine GANIER

CAUE du Morbihan, urbaniste

Vianney RICHARD

Pays d'Auray, chef de projet planification

Animation: Philippe MEROT

12 h 20

Conclusion

Yves GROHENS

INSCRIPTION

Merci de confirmer votre présence avant le 7 décembre sandrine.despres@morbihan.fr

sananne.aespies@moibina Tél. 02 97 54 82 96

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CSEM

(Conseil scientifique de l'environnement du Morbihan)

RDV sur morbihan.fr



13 décembre 2018 9 h 00 - 12 h 30, à Vannes

Université de Bretagne Sud Campus de Tohannic - Amphithéâtre Yves Coppens

Département du Morbihan

Direction de l'eau et de l'aménagement de l'espace 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 56009 Vannes Cedex Tél. 02 97 54 80 00

PLAN D'ACCÈS

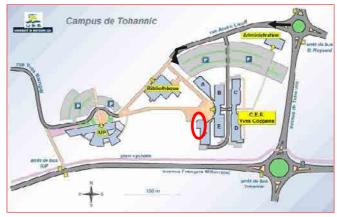


L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD

Campus de Tohannic à Vannes - Amphithéâtre Yves Coppens Rue André Lwoff - 56017 Vannes - Tél. 02 97 01 26 00

http://www.univ-ubs.fr/fr/universite-bretagne-sud/infos-pratiques/contact.html





Le stationnement aux abords de l'UBS reste très contraint, aussi préférez les modes alternatifs comme la marche et le vélo et si vous venez de plus loin, le covoiturage ou les transports collectifs et consultez le site d'information multimodale pour votre itinéraire.

